

PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE PIERRE-DE-ST-OURS

Centre de service scolaire de Sorel-Tracy
École PIERRE-DE-ST-OURS

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 17h00 la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Pierre-de-St-Ours tenue le 16 juin 2026 à 17 h 00 à l'école Pierre-de-St-Ours, 2537, rue Immaculée Conception, Saint-Ours à laquelle sont présents :

Membres

Mme Véronique Fleurent	■	Mme Julie Arpin	■
Mme Jessica Beauchemin	■	Mme Heidi Fugère	☐ AM
Mme Marie-Pier Fontaine	■	Mme Laurie Millette	■
M Francis Bertrand	■	Mme Sandryne Deschênes	■
Mme Mélanie Allard	■	Mme Chantal Laviolette (subs)	☐
Mme Marie-Pierre Samson	■	M Ranjit Morin (subs)	☐
Mme Frédérick Lamoureux	■		

Direction ☒

Légende : AM : Absence motivée
ANM : Absence non motivée

CÉ.26-06-216

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Marie-Pierre Samson et adopté unanimement

1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal du 7 avril 2026
- 1.4 Suivi du procès-verbal
- 1.5 Période de questions

2. SUJETS D'INFORMATION

- 2.1 Information de la présidence
- 2.2 Information des membres du personnel
- 2.3 Information des représentants du comité de parents
- 2.4 Information des représentants de la communauté
- 2.5 Information de la direction
 - 2.5.1. Cour d'école
 - 2.5.2. Visite des maternelles

3. SUJETS DE DÉCISION

- 3.1. Fournitures scolaires 2026-2027
- 3.2. Compte scolaire 2026-2027 – Préscolaire - Montant maximum chargé aux parents
- 3.3. Compte scolaire 2026-2027 – Primaire - Montant maximum chargé aux parents
- 3.4 Extraction des données levées de fonds
- 3.5 Campagne de financement
- 3.6 Sortie scolaire
- 3.7 Rapport annuel
- 3.8 Plan de lutte
- 3.9 Code de vie

4. VARIA

- 4.1
- 4.2
- 4.3

CÉ.26-06-217

5. Date de la prochaine assemblée

6. Levée de l'assemblée

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 7 avril 2026

Proposé par Monsieur Francis Bertrand et adopté à l'unanimité

1.4 Suivi au procès-verbal

Ils seront abordés dans les prochains points de la rencontre.

1.5 Période de questions

Aucune question.

2. SUJETS D'INFORMATION

2.1 Information de la présidence

Aucun

2.2 Information des membres du personnel

Il y a eu les sorties de fin d'année pour tous les élèves le 15 juin. Les élèves de maternelle 4 ans et 5 ans, 1^e, 2^e et 3^e année sont allés à la ferme du bassin tandis que les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année sont allés à Espace 81.

2.3 Information des représentants au comité de parents

Lors de la dernière rencontre, il y a eu l'élection des représentants pour la prochaine année scolaire.

2.4 Information des représentants de la communauté

Mentionne qu'elle a constaté l'amélioration de l'espace de jeu sur la cour.

2.5 Information de la direction

2.5.1. Projet cour d'école

Monsieur Christian Bourbeau parle de l'installation des tables sur la cour ainsi que des nouvelles balançoires. Les balançoires ont dû être changées d'endroit afin de respecter les normes.

Il ajoute que la construction de la pergola débute ce lundi 22 juin. Il y aura des clôtures de construction pour sécuriser l'endroit et s'assurer qu'il n'y aura pas d'empruntes dans le béton.

Monsieur Christian Bourbeau indique qu'il reste environ 62 000\$ et qu'il faut déterminer ce que nous ferons avec ce montant. Il mentionne avoir obtenu des soumissions pour du gazon synthétique et pour un cabanon.

Monsieur Francis Bertrand indique avoir approché la ville pour l'obtention du "containeur" qui est derrière la caserne de pompier. Celui-ci nous sera offert dès qu'il sera libre.

Le directeur poursuit en mentionnant qu'un module de jeu coute environ 100 000 \$.

Monsieur Francis Bertrand poursuit en indiquant qu'il avait fait des démarches auprès d'une entreprise qui offre des modules de jeu en bois.

À la suite des discussions, il est entendu de procéder à l'achat de tables pour la pergola ainsi que d'un tableau portatif.

2.5.2. Visite des maternelles

Monsieur Christian Bourbeau mentionne que la visite a bien été. Les enfants et les parents ont bien aimé l'activité. Ils ont eu la chance de faire un tour d'autobus, un parcours et une activité en classe. Il termine en indiquant que c'est une activité à reproduire.

CÉ.26-06-218

3. SUJETS DE DÉCISION

3.1. Fournitures scolaires 2026-2027

Monsieur Christian Bourbeau présente les listes d'effets scolaire pour 26-27. Il en profite pour mentionner l'achat d'une flotte de 20 Chromebook.

Proposé par Madame Jessica Beauchemin et approuvé à l'unanimité

CÉ.26-06-219

3.2. Compte scolaire 2026-2027 – Préscolaire - Montant maximum chargé aux parents.

Monsieur Christian Bourbeau mentionne que le montant maximal qui était approuvé par le passé est de 40 \$. Il est proposé d'augmenter ce montant à 60 \$ afin de pouvoir inclure un montant de 20 \$ pour la sortie scolaire à la fin de l'année.

Proposé par Marie-Pier Fontaine et approuvé à l'unanimité

CÉ.26-06-220

3.3. Compte scolaire 2026-2027 – Primaire - Montant maximum chargé aux parents

Monsieur Christian Bourbeau indique que la différence avec le préscolaire est que le maximum est à 80 \$. Celui-ci est augmenté à 100 \$ incluant un montant de 20 \$ pour la sortie scolaire à la fin de l'année.

Proposé par Mélanie Allard et approuvé à l'unanimité

CÉ.26-06-221

3.4. Extraction des données levées de fonds

Monsieur Christian Bourbeau présente les fonds à destination spéciale. Il est décidé que la mesure 27 132 (350 \$) est déplacée vers la mesure 27 111. Le fond 27 200 doit rester dans le même fond puisqu'il servira à l'installation de panneau d'exposition en collaboration avec les métiers d'arts de Saint-Ours.

Proposé par Madame Laurie Millette et adopté à l'unanimité

CÉ.26-06-222

3.5. Campagne de financement

Un parent offre de faire un zumbaton pour amasser des fonds pour la cour d'école. Monsieur Francis Bertrand mentionne avoir amassé environ 1500 \$ par la collecte de cannettes ainsi qu'un montant d'environ 450 \$ lors du zumbaton.

Proposé par Mélanie Allard et approuvé à l'unanimité

CÉ.26-06-223

3.6. Sortie scolaire

Les enseignants proposent que les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année aillent à Espace 81 pour leur activité de fin d'année.

Ensuite, Monsieur Christian Bourbeau présente ensuite l'activité de fin d'année pour 2026-2027.

Il est proposé d'aller au Parc Océania à Beloeil. Les parents proposent le parc extérieur H2O à Trois-Rivières. Les parents veulent s'assurer qu'aucun paiement complet sera effectué sans garantie. Certains sont inquiets de la demande du parc Océania de faire le paiement complet pour assurer la réservation. Il est proposé de permettre aux enseignants de procéder à la demande de soumissions et à la réservation tout en s'assurant qu'un dépôt raisonnable soit demandé. Compte tenu du coût des activités proposées, il est demandé qu'un montant maximal de 20 \$ par enfant soit chargé aux parents. Celui-ci pourra être ajouté au compte scolaire à payer par le parent.

Proposé par Jessica Beauchemin et approuvé à l'unanimité

3.7. Rapport annuel

Il sera déposé lors du prochain CÉ.

CÉ.26-06-224

3.8. Plan de lutte

Monsieur Christian Bourbeau présente les résultats du sondage sur la violence et l'intimidation.

Les priorités sont :

- augmenter les moyens de prévention sur le civisme et la violence ;
- offrir une formation sur l'intervention en gestion de crise ;
- outiller le personnel pour favoriser la communication positive avec les parents ;

CÉ.26-06-225

- consigner les événements dans ÉVIO (outil de consignation pour les TES et la psychoéducation).

Il présente ensuite les moyens qui sont à poursuivre ou à bonifier pour la prochaine année en lien avec les résultats du sondage.

Proposé par Frédérick Lamoureux et adopté à l'unanimité

3.9. Code de vie

Monsieur Christian Bourbeau présente le nouveau code de vie en expliquant que celui-ci doit être en lien avec les valeurs de notre école. Il termine en indiquant que le code de vie est pour les élèves et que nous ne pouvons pas mettre de clause concernant le respect de la part des parents.

Madame Marie-Pier Fontaine propose qu'on mette sur pied une politique d'établissement sur les procédures qui seront employées envers le manque de respect.

Les parents mentionnent qu'il faut que l'escalade des conséquences soient plus rapides et drastiques afin que les différentes situations cessent.

Proposé par Marie-Pier Fontaine et adopté à l'unanimité

4. Varia

5. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu en septembre 2026.

CÉ.26-06-226

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Laurie Millette propose la levée de l'assemblée à 19h30.

Adopté unanimement

La présidence

Le secrétariat